

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Opticien :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Déclaration de Maladie

N° P19-0039085

ND: 350 76

12658

RAM

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZE KRI Hicham

Date de naissance :

19/07/1988

Adresse :

Bouskoura Golf City Villa 409

Tél. : 06 19 50 52 27

Total des frais engagés : 519,30

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Dr Mohamed EL-HOUARI  
PEDIATRE  
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
75 Bd Al Massira Al Khadra Casablanca

27 JUIL 2020

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20 JUIL 2020

Nom et prénom du malade : ZE KRI Hicham

Age : 02/07/19

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

franchise

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20 JUIL 2020

Signature de l'adhérent(e) :



MUPRAS

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07 JUIL 2020	C 7	1	30000 Dhs	Dr. Mohamed EL HOUARI PEDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca T. +212 05 22 93 57 38 - 05 22 93 57 39

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
2021 30'	20.07.20	Pharmacie Zéro Déchet 10, rue de l'Industrie 75016 Paris Téléphone: 01 40 20 00 00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEBUT

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El HOUARI  
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE  
MEDECINE DE PARIS  
PEDIATRE

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Franciase  
de Pédiatrie  
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد الهواري  
خريج كلية الطب بباريز  
اختصاصي في أمراض الأطفال  
أمراض التسمم و بحث الأدوية  
أمراض الربو للأطفال  
عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال  
بالموعد

20 JUIL. 2020

Casablanca, le ..... الدار البيضاء في

17.00

(55)

- Sulfate 100 mg 1 syr mat

21.30 (55) et soi tant que dure le

- Butiverent syrup 1/2 c a 20g

mat midi et soi tant

20,60 x 21 grie dans le foie

- Orphenadrine 40 mg 2 fois

lire de 8 h mat et

9,70 (55) mat et 8 fois

- Salbutamol 150

0522 99 57 38 / 0522 99 57,39 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة :

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

1 fille toutes les 6 heures

ou fièvre à 38° ou plus

A intercaler avec

22150

~~Banfeu Syrup~~



1/2 cu. 200 ml toutes les 6heures  
ou fièvre à 38° ou plus

212130.

Dr. Mohamed EL-HOUARI  
Spécialiste diplômé de l'IRF  
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca  
Tel: 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39

صيدلانية  
Pharmacie Zemmama  
Km.15, Route Secondaire  
109, Douar Fokra Bouskoura  
+212 05 22 32 03 01





NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Oroken® Nourrissons 40 mg/5 ml, poudre pour suspension buvable en flacon

Oroken® Enfants 100 mg/5 ml, poudre pour suspension buvable en flacon

Célixime

SANOFI

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CETTE NOTICE AVANT DE PRENDRE CE MEDICAMENT CAR ELLE CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOUS.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

QUE CONTIENT CETTE NOTICE :

1. Qu'est-ce que Oroken et dans quels cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Oroken
3. Comment prendre Oroken
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Oroken
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE OROKEN ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE

3 664798 000306

sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat - R.P.1-  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
OROKEN 40MG/5ML GR P OR FL40  
P.P.V. : 70DH60



6 1 1 8 0 0 1 0 8 0 0 6 9

Lot/Batch:

9LB06712

09 2019

08 2021

Fab./Mfg.:

EXP:



Supposédal Paracétamol  
Nourrisson, 12 suppositoires  
6 118000 092353

# Supposedal Paracétamol®

*Nourrisson - Enfant - Adulte*

17,00

	<i>Nourrisson</i>	<i>Enfant</i>	<i>Adulte</i>
	100 mg	250 mg	500 mg
	-	-	40 mg
	10 mg	20 mg	40 mg
	5 mg	10 mg	20 mg
	1 suppositoire	1 suppositoire	1 suppositoire

ont une toxicité neurologique, les données sur le passage dans le lait sont absentes.



# DOLIPRANE

100 mg suppositoire sécable (de 3 à 8 kg)  
150 mg suppositoire (de 8 à 12 kg)  
200 mg suppositoire (de 12 à 16 kg)  
300 mg suppositoire (de 15 à 24 kg)



PPV 9DH70  
PER 11/22  
LOT 12504

FRANCE FRANÇAIS FRANZÖSISCHE MEDICAMENT

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR

Oroken® Nourrissons 40 mg/5 ml, poudre pour suspension buvable en flacon

Oroken® Enfants 100 mg/5 ml, poudre pour suspension buvable en flacon

SANOFI

Céfixime

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un malaise ou un effet indésirable, contactez votre médecin.



3 664798 000306

sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1-  
Aïn Sebaâ 20250 - Casablanca  
OROKEN 40MG/5ML GR P OR FL40  
P.P.V. : 70DH60



6 118001 080069

9LB06712

09 2019

08 2021

EXP:

surviennent :